

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Orsay

Correspondant : Cécile Bernard, 2 place du Général Leclerc Bp 47, 91401 Orsay cedex, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : cecile.bernard@mairie-orsay.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : IP Centralisation, évolution et maintenance des infrastructures téléphoniques

Catégorie de services : 5

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 32500000
- Objets complémentaires : 51611100
- Objets complémentaires : 50324100
- Objets complémentaires : 50334400

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Mise-en-place d'un serveur de communication avec mise-à-jour des passerelles compatibles existantes et déploiement, formation, maintenance.

La consultation est non allotie, en raison de l'homogénéité des prestations.

Elle est décomposée en deux postes techniques :

Poste n°1 : Prestations à prix forfaitaires (déploiement de la solution, formations, maintenance sur la période du marché) indiqués dans l'acte d'engagement.

Poste n°2 : Prestations à prix unitaires (formations et autres achats supplémentaires)

Ce poste 2 à bons de commande est passé :

- sans montant minimum,
- avec un montant maximum de 60 000 euro(s) HT (72 000 euro(s) TTC)

Le présent marché comporte les prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

- PSE n° 1 : Fourniture d'un serveur de communication redondant
- PSE n° 2 : Fourniture d'un serveur de gestion des flux multimédia

Le délai de déploiement de la solution est laissé à l'appréciation du titulaire. Cependant, il ne devra pas excéder la limite de 4 mois.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Voir CCAP

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Cette opération est financée sur les fonds propres de la commune à partir de crédits inscrits au budget chaque année en section de fonctionnement et d'investissement. Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont renseignées au sein du Règlement de la Consultation

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 20 mars 2020 à 23 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-01

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 février 2020

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
Cécile STOLTZ , Service de la commande publique, tél. : 01 60 92 80 29, courriel : Cecile.stoltz@mairie-orsay.fr

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_iV4yQdi0fJ

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-De-Jouy, 75700 Paris, tél. : 01 44 45 63 43, courriel : jean-louis.chavernac@iledefrance.pref.gouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
secrétariat général de la mairie d'Orsay, 2 place du Général Leclerc, 91401 Orsay cedex, tél. : 01 60 92 80 74, courriel : sylvie.amirzayan@mairie-orsay.fr